



Compiègne, mercredi 10 juillet 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/05410

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Pollution**RIVIERE OISE CANALISEE - BIEF DE VENETTE****Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 10/07/2024 à 10:30o **Oise canalisée**

entre les pk 96,946 (Pont de Compiègne) et pk 96,425 (Pont neuf) - Rive gauche

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés d'une pollution aux hydrocarbures. Merci de bien vouloir vous conformer aux instructions qui pourraient vous être données.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Nord, 2, bd Gambetta, BP 20053, 60321 COMPIEGNE CEDEX

Tél : 03 44 92 27 00 - Fax : 03 44 92 27 27

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Arnaud DEVEYER